

4 RÉGION

BURSINS
Nouveaux horaires scolaires contestés

A l'initiative d'Anne Guisolan, déléguée pour la commune au sein du Conseil intercommunal de l'Association scolaire et parascolaire de Rolle et environs, le Conseil communal a procédé à un vote consultatif s'opposant au changement des horaires scolaires de l'établissement scolaire de Rolle. Pour rappel, dès la rentrée, la pause de midi serait de deux heures vingt-cinq et la fin des cours fixée à 16h30. Verdict probable lors de la séance de demain à Mont-sur-Rolle, réunissant toutes les parties. ● JOL

CONSEIL GENERAL**TARTEGNIN****Les comptes passent la rampe**

Malgré plusieurs questions, concernant notamment les finances, les comptes 2011 ont été largement acceptés par le Conseil général. La commune boucle ses comptes sur un excédent de charges de 18 787 francs alors que le budget prévoyait un déficit de 75 783 francs. ● LMO

BOUGY-VILLARS**Le parking avance à petits pas**

La commune pourrait procéder à un échange de parcelle afin de rendre possible la construction d'un parking au centre du village. Cependant, les modalités ne sont pas encore réglées avec le privé concerné. De plus, ce parking ne fait pas partie des priorités de la Municipalité. «Nous souhaitons d'abord nous occuper de rénover les bâtiments communaux», explique le syndic Richard Geritsen. ●

Places de parc supprimées

Le nouvel horaire de bus, qui entrera en vigueur en décembre, nécessitera la suppression de trois places de parc à l'ouest de la Grand-Rue. Deux nouvelles places les remplaceront toutefois de l'autre côté de la rue. ● LMO

ALLAMAN**Pour protéger les arbres**

Le Conseil général a approuvé la modification d'un article du nouveau règlement sur la protection des arbres, à la suite d'un amendement de l'organe délibérant lors d'une précédente séance. L'article stipule que «l'abattage des arbres qui présentent un danger immédiat, qui menace la sécurité publique ou dont l'état sanitaire est jugé critique est traité au cas par cas par la Municipalité. L'abattage immédiat peut être ordonné préalablement à l'affichage au pilier public.» ● JOL

PUBLICITÉ

La Lagune
RESTAURANT TROPICAL
50% BUFFETS & BAR-B-Q MA. et DI. SOIR
Ouvert aussi dimanche midi
1297 Founex - 022 776 71 00
www.lagune.ch

ROLLE Jean-Jacques Monney a réalisé une biographie de Jean-Jacques Rousseau, à l'aide de sa collection de cartes postales.

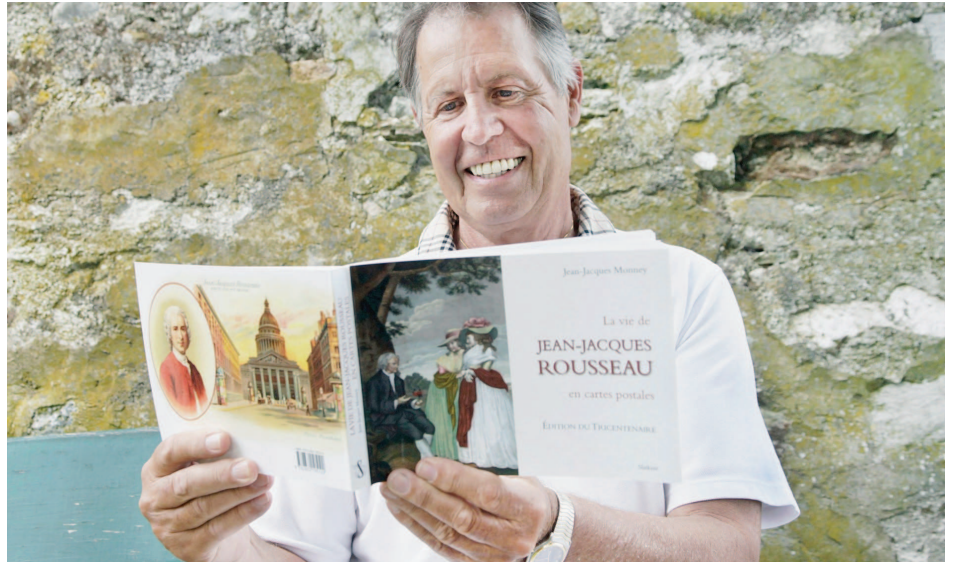
«Comme une bande dessinée»

JOCELYNE LAURENT
jlaurent@lacote.ch

«L'idée, c'était de raconter la vie de Jean-Jacques Rousseau à travers la carte postale, car il y a peu de personnages qui ont été autant re-produits, si l'on excepte Napoléon I^{er}», explique Jean-Jacques Monney. Le Rollois, qui fut directeur de la Cité universitaire de Genève, a réalisé la biographie illustrée de l'écrivain et philosophe pour rendre ses écrits accessibles à tous. «Cet ouvrage, c'est un hameçon, une porte d'entrée dans l'œuvre de Rousseau à travers sa biographie illustrée, c'est comme une bande dessinée en cartes postales, sans autre prétention», explique l'auteur. Un ouvrage réalisé à l'occasion des festivités célébrant le tricentenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau. Jean-Jacques Monney a reçu ce mandat de la part de l'éditeur Michel-Edouard Slatkine, en raison de l'incroyable collection iconographique du Rollois sur le «citoyen de Genève». Un ouvrage du même type était d'ailleurs déjà paru en 1994. L'éditeur lui a également demandé de collaborer à l'iconographie des 24 volumes des œuvres complètes de Jean-Jacques Rousseau, parues récemment.

Débutée il y a une quarantaine d'années, la collection du Rollois se compose aujourd'hui de quelque 2000 cartes postales et gravures, dont certaines rares, à l'image de celle qui figure sur la couverture de l'ouvrage, une œuvre datant de 1787. Le collectionneur possède également des pièces inédites, telles qu'une copie de l'acte de baptême de Jean-Jacques Rousseau, qu'il est allé recueillir à Turin, ainsi que des éditions originales de certaines œuvres.

Ce n'est qu'après avoir débuté sa collection que Jean-Jacques Monney a réalisé qu'il avait une relation intime avec le philosophe. «Dans notre maison, il y avait un portrait de l'écrivain et ma mère m'a appelé Jean-Jacques. Je suis né à Rolle, dans une maison située au



Jean-Jacques Monney a réalisé une biographie illustrée de Jean-Jacques Rousseau, racontée en un siècle de cartes postales. La carte postale n'est apparue qu'en 1893, les sujets sur l'écrivain ont donc été repris de gravures ou de tableaux datant du XVIII^e siècle. CÉLINE REUILLE

«Cet ouvrage, c'est un hameçon, une porte d'entrée dans l'œuvre de Rousseau à travers sa biographie illustrée.»

JEAN-JACQUES MONNEY AUTEUR ROLLOIS

lieu-dit Les Charmettes. Et Les Charmettes, à Chambéry, c'était la maison où Rousseau a eu le plus de bonheur avec Madame de Warens», explique-t-il. Jean-Jacques Monney s'est d'abord intéressé à l'imagerie de l'écrivain, puis à sa vie et enfin à son œuvre, pour laquelle il éprouve une vive admiration.

Vouer sa vie à la vérité, lutter pour la liberté...

«Rousseau est un auteur complet, c'est fantastique d'avoir une

pensée aussi éclectique, originale et profonde. Il a touché à de nombreuses thématiques, la musique, la botanique, l'éducation. C'est aussi le père du romantisme. Il avait des idées très en avance sur son temps, même si elles n'étaient pas toutes réalistes», relève le Rollois. Ses études en sciences sociales et pédagogiques, puis sa carrière politique, en tant qu'élu de la Ville de Genève, conseiller municipal, puis président de cet organe, l'amènent à se pencher sur «Emile ou de l'éducation»,

et ses œuvres plus politiques, telles que «Du contrat social» et «Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes». «C'est le père des démocraties modernes, affirme l'auteur. Et j'admire l'attachement que Jean-Jacques Rousseau a eu tout au long de sa vie à la liberté.»

... Et rêver

Jean-Jacques Monney donne l'exemple de l'attitude de Rousseau après la parution de «Le Devin du village». «C'est une œuvre jouée à la cour de Louis XV qui séduisit le roi qui se proposa de pensionner Rousseau. Le philosophe refusa. «L'idée d'être rémunéré par le roi lui était insupportable. Rousseau a eu le désir profond d'être un homme libre jusqu'à sa mort, sans attaches qui le corrompent ou l'obligent. Sa devise, c'était vouer sa vie à la vérité», précise l'auteur.

Une admiration qui n'est pas

incompatible avec un esprit critique, toutefois. «Il avait beaucoup d'idées belles et généreuses, mais c'était un grand rêveur. Il y avait parfois un fossé entre la théorie et la pratique. On cite souvent l'exemple de son traité sur l'éducation, alors que lui-même avait confié ses enfants à l'assistance publique. Mais ses idées ont fait avancer les causes qu'il défendait», conclut Jean-Jacques Monney. Président de la commission des arts et de la culture de Genève pendant plus de dix ans, Jean-Jacques Monney a œuvré dans ce cadre pour que la maison natale de l'écrivain, au 40, Grand-Rue, soit réhabilitée et ouverte au public. ●

INFO+

«La vie de Jean-Jacques Rousseau en cartes postales», de Jean-Jacques Monney, Édition du Tricentenaire, Éditions Slatkine, Genève.

CONSEIL COMMUNAL

LE VAUD Le Conseil communal va de l'avant avec l'ouverture du futur zoo de la Garenne.

Les accès au futur zoo sont définis et acceptés

Le Conseil communal avait à se prononcer, jeudi soir, sur les aménagements des accès du futur zoo de la Garenne.

Au terme d'une longue discussion, après avoir débattu et voté sur sept amendements des commissions ad hoc et des finances, les Vauls ont accepté le préavis municipal amendé. La demande de crédit initiale, d'un montant de 551 000 francs, a été revue à la baisse et c'est finalement un montant de 537 000 francs qui a été accepté par l'organe délibérant.

En effet, les conseillers ont estimé à une large majorité qu'il convenait de supprimer les trois places de parc prévues à l'embouchure du chemin des



La route de Mollensson sera aménagée en vue de l'ouverture du nouveau zoo. ARCHIVES TATIANA HUF

Arenys, juste avant le passage piéton, pour des raisons de sécurité. Notons qu'actuellement, elles sont au nombre de cinq. Les

voitures pourront être stationnées sur les places de parc réservées la journée aux cars. Ce vote a eu pour incidence une moins-

value de 14 000 francs.

La commission des finances a relevé aussi qu'il convenait d'amortir un montant de

107 000 francs directement depuis le compte Eau, puisqu'il s'agira d'installer un nouveau collecteur d'eaux claires sous le trottoir prévu le long de la route de Mollensson.

La Municipalité s'est ralliée à cette proposition. Ce montant sera amorti en une seule fois, directement depuis le compte ad hoc.

Les autres amendements, soit une demande de créer un trottoir similaire à celui qui existe à la route des Montagnes, séparé de la route par une bande herbeuse, a été refusée, tout comme la création d'une zone 30 km/h ou la suppression de l'installation de bornes lumineuses. ● DS